

FORMATIONS DES BÉNÉVOLES

18 AOÛT → 28 NOVEMBRE

août 2026

MARDI
18

18 août de 17h30 à 19h

Les responsabilités du président, du secrétaire et du trésorier

Objectif : Clarifier le rôle de chaque dirigeant et éviter les erreurs les plus fréquentes.

SAMEDI
29

29 août de 8h30 à 11h

Monter un dossier de subvention efficace

Objectif : Rédiger un projet, construire un budget prévisionnel et présenter des objectifs clairs.

septembre 2026

MARDI
1

1er septembre de 17h30 à 19h

Comprendre les obligations d'une association sportive

Objectif : Faire le point sur les obligations légales, les assurances, les responsabilités et les statuts.

MARDI
8

8 septembre de 17h30 à 19h

Trouver des financements et développer des partenariats

Objectif : Découvrir les différentes sources de financement et apprendre à valoriser son projet auprès des partenaires.

SAMEDI
19

19 septembre de 8h30 à 11h

Les documents obligatoires d'une association sportive

Objectif : Identifier l'ensemble des documents selon leur situation, distinguer ce qui relève de l'obligation légale, de l'obligation fédérale et des bonnes pratiques.

octobre 2026

MARDI
6

6 octobre 17h30 à 19h

Comment éviter l'épuisement des dirigeants ?

Objectif : Apprendre à répartir les tâches, déléguer et organiser une équipe bénévole.

MARDI
13

13 octobre de 17h30 à 19h

Mutualisation et coopération : faire plus avec moins

Objectif : Comprendre les bénéfices de la mutualisation des ressources, des compétences et des projets entre associations.

SAMEDI
31

31 octobre de 8h30 à 11h

Construire un projet de coopération entre associations

Objectif : Identifier les besoins communs et élaborer une feuille de route pour un projet collectif.

novembre 2026

MARDI
17

17 novembre de 17h30 à 19h

Préparer l'avenir de son association

Objectif : Anticiper le renouvellement des dirigeants, la transmission des responsabilités et la pérennisation des activités.

SAMEDI
28

28 novembre de 8h30 à 11h

Élaborer le plan d'action de son association

Objectif : Définir des priorités, des objectifs et un calendrier d'actions pour les 12 prochains mois.